

## Tarifs des accueil de loisirs mercredis et vacances

*Applicables à compter de juin 2025*

	Costellois					Supplément extérieurs
	QF < 400	QF < 600	QF < 900	QF < 1200	QF > 1200	
1/2 journée sans repas	1,50 €	2,50 €	3,50 €	4,50 €	5,50€	1€
repas	2,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,50€	1€
aide mairie	déduite					à déduire

**Le règlement doit obligatoirement avoir lieu lors de l'inscription pour les vacances**

*Attention : toute demande de désinscription doit être faite :*

- au plus tard le lundi avant 08h30 pour les mercredis
- 48h00 au plus tard lors des vacances scolaires

*Passé ce délai, l'activité et les repas seront facturés (Sauf sur présentation d'un certificat médical fourni au plus tard la semaine suivante).*